



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Lieux historiques nationaux du Canada de

Boishébert et de la Construction- Navale-à-l'Île- Beaubears

Énoncé de gestion

2023



2023

Lieux historiques nationaux du Canada de
Boishébert et de
la Construction-
Navale-à-l'Île-Beaubears

Énoncé de gestion

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le président et directeur général de Parcs Canada, 2023.

ÉNONCÉ DE GESTION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DE BOISHÉBERT ET DE LA CONSTRUCTION-NAVALE-À-L'ÎLE-BEAUBEARS, 2023.

Papier : R64-611/2023F
978-0-660-49518-7

PDF : R64-611/2023F-PDF
978-0-660-49517-0

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur l'*Énoncé de gestion des lieux historiques nationaux du Canada de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears*.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'énoncé de gestion ou sur les **LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DE BOISHÉBERT ET DE LA CONSTRUCTION-NAVALE-À-L'ÎLE-BEAUBEARS** :

Lieux historiques nationaux du Canada de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
35 Promenade St. Patrick's
Miramichi (Nouveau-Brunswick) E1N 4P6

Tél. : 506-622-8526
Courriel : info@beaubearsisland.ca
www.parcs.canada.ca/lhn-nhs/nb/boishebert

Source de l'image de la page couverture : Parcs Canada

Avant-propos



D'un océan à l'autre, les lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation sont une source de fierté pour toute la population canadienne. Ils reflètent le patrimoine naturel et culturel du Canada et racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Ces endroits prisés sont une priorité pour le gouvernement du Canada. Nous sommes résolus à protéger le patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience de ces destinations emblématiques et de découvrir l'histoire, la culture et l'environnement.

En collaboration avec les communautés autochtones et des partenaires clés, Parcs Canada protège et restaure les lieux historiques et parcs nationaux; permet aux gens de découvrir l'histoire et la nature et de s'en rapprocher; contribue à maintenir, pour les collectivités locales et régionales, la valeur économique de ces lieux.

Ce nouvel *Énoncé de gestion des lieux historiques nationaux du Canada de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears* vient appuyer cette vision.

Les énoncés de gestion sont élaborés par une équipe dévouée de Parcs Canada après de vastes consultations auprès de partenaires autochtones, d'autres partenaires et parties prenantes, de collectivités environnantes, et de visiteurs passés et présents. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan pour leur dévouement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai le plaisir d'approuver l'*Énoncé de gestion des lieux historiques nationaux du Canada de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears*.



Steven Guilbeault

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :



Ron Hallman
Président et directeur général
Parcs Canada



Andrew Campbell
Vice-président principal
Direction générale des opérations



Géraldine Arsenault
Directrice
Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires naturelles et historiques protégées au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada est déterminée à créer un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaît et honore les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones à la société, leurs connaissances scientifiques, leurs histoires et leurs cultures ainsi que les relations particulières qu'ils entretiennent avec les terres, les glaces et les eaux ancestrales. Les lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears se trouvent sur le territoire non cédé des Mi'gmaq et sont visés par les traités de paix et d'amitié élaborés conjointement et signés par la Couronne britannique au XVIII^e siècle. Les traités ne portent pas sur la cession de terres, des eaux ou des ressources, mais reconnaissent le titre ancestral des Premières Nations des Mi'gmaq, des Wolastoqiyik (Malécites) et des Peskotomuhkatiyik tout en établissant les règles qui allaient régir une relation continue entre les nations.

Contexte

Depuis des temps immémoriaux, la région de Miramichi est habitée par les Mi'gmaq, peuple dont le mode de vie repose sur les riches ressources de la rivière et des boisés adjacents. L'île Beaubears, qui couvre une superficie de 72 hectares et se trouve au confluent des bras sud-ouest et nord-ouest de la rivière Miramichi, immédiatement en aval de ce qui est maintenant appelé la pointe Wilsons, au Nouveau-Brunswick, sert de lieu de rencontre aux peuples autochtones du bassin versant de la Miramichi depuis au moins deux mille ans. L'île comprend en grande partie des écosystèmes de vieilles forêts.

Des pêcheurs européens commencent à visiter le golfe du Saint-Laurent à partir du XVI^e siècle. Au XVII^e siècle, la région de Miramichi est au cœur de la grande concession commerciale accordée à Nicolas Denys, venu de l'Ouest de la France. Son fils, Richard Denys de Fronsac, épouse une femme mi'gmaq de la communauté avoisinante d'Esgenooptij¹, Anne Parabego (Paratarabego), et obtient une seigneurie dans la région vers 1680 en tant que successeur de son père. Il construit un poste et une mission à Sainte-Croix, sur la rivière Miramichi, et y établit une colonie.

À l'été 1756, pendant la déportation des Acadiens qui débuta en 1755, et au cœur de la guerre de Sept Ans, la jonction de la rivière Miramichi devient un lieu de refuge pour de nombreux Acadiens en fuite et leurs alliés des Premières Nations, menés par l'officier français Charles Deschamps de Boishébert. Cette communauté de réfugiés, appelée Camp d'Espérance, souffre énormément. Bon nombre des habitants du camp décèdent de famine ou de maladie parce que les Français ne sont pas en mesure d'approvisionner le camp de façon constante. Cet afflux de réfugiés a une incidence marquée sur les Mi'gmaq qui habitent la région puisqu'ils épuisent leurs ressources en essayant de soutenir les nouveaux arrivants. Les réfugiés commencent à se diriger vers le nord, vers Ristigouche ou le Québec, après l'hiver 1757. Boishébert abandonne alors le poste, mais une petite population acadienne continue de vivre dans la région. Après 1760, les derniers Français et Acadiens ainsi que le chef mi'gmaq de Miramichi se rendent et sont emprisonnés au fort Cumberland jusqu'à la fin de la guerre.

Au XIX^e siècle, l'emplacement de l'île Beaubears la rend particulièrement bien adaptée à l'industrie de la construction navale qui se développe le long de la rivière. En 1790, James Fraser et James Thom y fondent le premier chantier naval. Joseph Russell, propriétaire d'un chantier de construction navale à Chatham, se porte acquéreur de l'île en 1838. En 1849, il vend le chantier à John Harley et George Burchill; c'est à ce moment que commence ce qui est considéré comme l'âge d'or de la construction navale dans la région de Miramichi. En 1856, John Harley continue d'exploiter le chantier après le départ de Burchill et, en 1866, met à l'eau ce qui, croit-on, est le dernier navire construit à l'île Beaubears, la goélette *La Plata*. En 1920, l'île étant désertée depuis un moment, la famille O'Brien en fait l'acquisition et la lègue par testament au gouvernement du Canada en 1973, à la suite du décès de J. Leonard O'Brien, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick. Une plaque commémorative à son nom se trouve sur l'île.

¹ De l'histoire orale mi'gmaq.

Le lieu historique national Boishébert a été désigné en 1930. Les motifs de la désignation ont été révisés en 2000 afin de mieux rendre hommage à l'expérience des Acadiens qui ont dû chercher refuge à la suite de leur déportation en 1755. La désignation comprend l'île Beaubears et la pointe Wilsons. Tandis que la première est détenue et administrée par Parcs Canada, la deuxième se trouve sur des terres appartenant à la province, au sein du parc Enclosure. La pointe Wilsons est elle-même désignée comme lieu historique provincial.

Le lieu historique national de la Construction-Navale-à-l'Île-Baubears a été désigné en 2002 en raison de son association avec l'industrie de la construction navale du XIX^e siècle dans les Maritimes.

Le présent énoncé de gestion décrit l'approche ainsi que les objectifs de gestion de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Baubears et remplace le plan directeur de 2011. Les énoncés de gestion de Parcs Canada diffèrent des plans directeurs puisqu'ils guident les décisions et les mesures de gestion des lieux patrimoniaux qui présentent un degré de complexité moindre sur le plan de la gestion et qui soit sont la propriété de Parcs Canada, mais ne sont pas opérationnels ou sont exploités par une tierce partie, ou soit n'offrent que peu de services. Dans ce cas-ci, les programmes et les visites du lieu historique sont la responsabilité de l'organisation les Amis de l'Île Beaubears Incorporé dans le cadre d'une entente signée avec Parcs Canada.

Approche de gestion

Parcs Canada a l'intention de poursuivre l'orientation de gestion établie dans le plan directeur des lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île Beaubears de 2011 afin de s'assurer que ceux-ci demeurent protégés et accessibles aux Canadiens.

En tant que principaux partenaires de Parcs Canada à cet endroit, les Amis de l'île Beaubears Incorporé offrent des expériences, communiquent les messages clés et assurent la sécurité et la conformité des visiteurs, les services d'entretien ainsi que la prévention des incendies sur l'île au nom de Parcs Canada grâce à une entente de service contractuelle. Les Amis de l'Île Beaubears Incorporé offrent également un service de traversier vers l'île de juin à septembre chaque année et veillent à ce que les visiteurs puissent accéder à l'île en toute sécurité. En outre, les Amis de l'île Beaubears Incorporé exploitent un centre d'interprétation situé sur la terre ferme et détenu par la Ville de Miramichi. Le centre d'interprétation est le point de départ d'un large éventail de programmes et d'activités offerts par les Amis de l'île Beaubears Incorporé pendant la saison estivale.

Parcs Canada, des représentants des Mi'gmaq, les Amis de l'île Beaubears Incorporé et des représentants acadiens travailleront ensemble pour offrir des témoignages plus diversifiés et inclusifs dans le cadre de programmes d'interprétation, maintenir une protection adéquate des lieux ainsi que faire connaître et comprendre le rôle joué par les lieux historiques.

Les priorités de Parcs Canada comprennent également le maintien de relations solides avec les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick en travaillant avec Mi'gmawé'l Tplu'taqnn Incorporated, une organisation représentant les communautés mi'gmaq de la province, ainsi qu'avec Kopit Lodge, qui représente la Première Nation d'Elsipogtog. Ces relations permettent de veiller à ce que le savoir et les valeurs mi'gmaq soient intégrés respectueusement à la conservation et à l'interprétation des lieux.

Objectifs de gestion

La section suivante définit l'orientation stratégique de gestion des lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Baubears au cours des dix prochaines années. Parcs Canada maintiendra un dialogue ouvert avec les intervenants et les détenteurs de droits du Nouveau-Brunswick, en particulier les Mi'gmaq, sur la mise en œuvre du présent énoncé de gestion afin de s'assurer qu'il demeure pertinent et significatif.

Parcs Canada rencontrera chaque année les détenteurs de droits mi'gmaq du Nouveau-Brunswick, les Amis de l'île Beaubears Incorporé et les représentants acadiens pour obtenir leur avis sur des plans de travail qui permettront d'atteindre les objectifs du présent énoncé de gestion.

1. Établir des relations avec les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick

Parcs Canada respecte les droits des Autochtones et a pour priorité l'établissement de relations mutuellement bénéfiques avec les communautés autochtones.

Parcs Canada collabore avec des représentants mi'gmaq afin d'intégrer respectueusement les connaissances, les valeurs et le patrimoine culturel des Autochtones dans la gestion des lieux historiques, et d'inciter les visiteurs à se familiariser avec les histoires, les expériences et les perspectives autochtones. Parcs Canada aidera à tisser des liens en prenant des mesures telles que la coordination de réunions et de séances d'élaboration de produits entre les organisations partenaires mi'gmaq et les Amis de l'île Beaubears Incorporé, afin d'assurer l'inclusion des perspectives autochtones dans la programmation et les expériences offertes aux visiteurs sur l'île. Parcs Canada facilitera également le réseautage entre le parc historique Metepenagiag voisin et les Amis de l'île Beaubears Incorporé en vue d'une promotion croisée et de l'établissement de partenariats pour les initiatives et les programmes liés aux Autochtones. Parcs Canada reconnaît le besoin de réaliser une étude sur le savoir autochtone afin d'aider toutes les parties à mieux comprendre le rôle des Mi'gmaq dans la longue histoire de ces importants lieux patrimoniaux. Parcs Canada continuera à améliorer ses relations avec ses partenaires mi'gmaq dans un esprit de respect, de collaboration et de réconciliation, et veillera à ce que les ententes actuelles ou futures conclues avec les Mi'gmaq au Nouveau-Brunswick, ou toute autre nation wabanaki au Nouveau-Brunswick, soient mises en œuvre en temps opportun et favorisent une transition vers un rôle de premier plan dans les processus décisionnels.

2. Gestion des ressources culturelles et naturelles

L'approche adoptée par Parcs Canada pour la conservation des ressources culturelles et la préservation de l'intégrité commémorative dans ses aires patrimoniales protégées est conforme à sa *Politique sur la gestion des ressources culturelles*² et aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour ce faire, Parcs Canada assure une surveillance de base de l'état des ressources culturelles, consigne les détails des interventions effectuées aux lieux historiques nationaux et offre de la formation sur les protocoles de gestion des ressources culturelles (c.-à-d. quand des artefacts sont découverts) au personnel des Amis de l'île Beaubears Incorporé. Le respect de protocoles mi'gmaq précis dans ce domaine est tout aussi important, et ces protocoles seront communiqués clairement au personnel et aux bénévoles de Parcs Canada et des Amis de l'île Beaubears Incorporé.

Parcs Canada regroupera les recherches et le savoir sur l'histoire et l'archéologie des lieux historiques, notamment sur l'emplacement des tombes des réfugiés acadiens du Camp d'Espérance, l'importance des lieux historiques dans le cadre de l'histoire de la déportation des Acadiens et d'autres mouvements migratoires compte tenu de leur emplacement au confluent de deux branches de la rivière Miramichi, ainsi que l'histoire de construction navale de l'île Beaubears. Parcs Canada travaillera avec la province du Nouveau-Brunswick pour veiller à la protection des ressources culturelles de la pointe Wilsons. Parcs Canada appuiera une étude sur le savoir autochtone non seulement pour aider toutes les parties à mieux comprendre le rôle précis et important joué par les Mi'gmaq dans la longue histoire de ces importants lieux historiques, mais aussi pour orienter les programmes et la planification de gestion à l'avenir.

² En réponse à l'appel à l'action numéro 79 de la Commission sur la vérité et la réconciliation et à d'autres facteurs, Parcs Canada entreprend un examen et une refonte de ses politiques en matière de patrimoine culturel, y compris la Politique sur la gestion des ressources culturelles.

En outre, les lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears sont soumis à plusieurs instruments législatifs, réglementaires et politiques qui gouvernent la conservation de la biodiversité et de l'intégrité écologique. Parcs Canada est notamment responsable de la protection des individus des espèces inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et s'engage à protéger ces espèces et leur habitat critique sur toutes les terres qu'elle administre et à gérer ces endroits en conséquence. Elle reconnaît l'importance qu'accordent les Mi'gmaq à la flore et à la faune dans ces lieux historiques, entre autres pour des usages médicaux et cérémoniaux, et travaillera avec les Premières Nations en vue d'intégrer les principes de la double perspective à ses travaux de conservation des ressources en tenant compte à la fois de la science occidentale et du savoir autochtone.

Parcs Canada tiendra compte des répercussions actuelles et futures des changements climatiques sur les ressources naturelles et culturelles de l'île. Parcs Canada continuera de surveiller ou d'atténuer ces répercussions sur les caractéristiques naturelles de l'île (par exemple, l'érosion côtière) tout en s'y adaptant et accordera la priorité aux solutions qui reposent sur la nature. De plus, Parcs Canada continuera de faire respecter l'interdiction d'allumer des feux sur l'île tout en travaillant avec les détenteurs de droits, les intervenants ainsi que les autorités locales et provinciales à la mise en œuvre de ses procédures opérationnelles d'intervention en cas de feu de végétation. Parcs Canada continuera également de travailler activement à la conservation des divers écosystèmes des sites, y compris des communautés de vieilles forêts, en réalisant un contrôle des espèces envahissantes sur l'île et en mettant en œuvre tous les autres moyens possibles. Elle continuera de s'appuyer sur les efforts déployés par le passé pour étudier et surveiller la flore et la faune de l'île tout en tirant profit des contributions des plus précieuses de naturalistes locaux et de chercheurs amateurs. Parcs Canada reconnaît la valeur patrimoniale naturelle des lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears et les a même déclarés comme une autre mesure de conservation efficace par zone³ en 2022. Parcs Canada s'efforcera donc de les gérer en adoptant des stratégies qui sont compatibles avec la protection des ressources naturelles et culturelles.

3. Relations avec les partenaires, les intervenants et les détenteurs de droits

Les lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-de-l'Île-Beaubears contribuent à l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick et à l'économie locale en attirant des visiteurs dans la région de Miramichi. Parcs Canada poursuivra le travail de mobilisation et de collaboration avec les détenteurs de droits mi'gmaq, les Amis de l'île Beaubears Incorporé, la Ville de Miramichi, les groupes acadiens ainsi que les organismes et les ministères provinciaux concernés pour renforcer la position de l'île au sein de l'industrie touristique provinciale. En outre, Parcs Canada aimerait étudier la toponymie des endroits sous sa responsabilité, y compris les anciens noms mi'gmaq et acadiens de certains lieux géographiques qui portent maintenant des noms anglicisés, afin de pouvoir intégrer ces anciens noms à de futurs programmes et panneaux d'interprétation. Finalement, Parcs Canada désire approfondir les connaissances historiques mi'gmaq et acadiennes sur les alentours des lieux historiques.

4. Expérience des visiteurs et diffusion externe

Parcs Canada continuera de travailler avec les Amis de l'île Beaubears Incorporé pour maintenir un accès sécuritaire à l'île grâce à l'exploitation d'un service de traversier et pour encourager une hausse durable de la fréquentation de l'île. L'histoire de ces lieux historiques met en valeur la relation exceptionnelle qui relie les Acadiens aux Mi'gmaq à travers le temps. Une expérience de plein air accessible, inclusive et axée sur la famille sera offerte grâce à l'organisation d'expériences du visiteur de haute qualité qui intègrent respectueusement une diversité de perspectives. Les Amis de l'île Beaubears Incorporé s'efforceront également de faire participer les jeunes dans le cadre de programmes scolaires ciblés et de possibilités de

³ La Convention sur la diversité biologique définit une autre mesure de conservation efficace par zone comme une « zone géographiquement délimitée, autre qu'une aire protégée, qui est réglementée et gérée de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris des fonctions et des services écosystémiques connexes et, le cas échéant, des valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et d'autres valeurs pertinentes localement. »

bénévolat et d'emploi pour les jeunes. De façon semblable, Parcs Canada travaillera avec les Amis de l'île Beaubears Incorporé et les Mi'gmaq pour renforcer la programmation et les possibilités d'emploi pour les Autochtones.

5. Entretien des lieux historiques

Parcs Canada entretient la propriété de manière à respecter les valeurs patrimoniales des lieux historiques, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et aux lignes directrices et pratiques exemplaires connexes. La surveillance environnementale et l'entretien de l'infrastructure de l'île sont assurés respectivement par l'équipe de conservation des ressources et l'équipe de gestion des biens du parc national Kouchibouguac. Ces équipes se rendent régulièrement sur place pour effectuer diverses tâches d'entretien pendant la saison opérationnelle : déblaiement des sentiers, entretien des quais, prévention des incendies, contrôle des espèces envahissantes ainsi qu'inspections et entretien réguliers des plaques et des monuments (y compris ceux de la pointe Wilsons). Les agents responsables de l'application de la loi contribuent également à l'entretien de l'île en patrouillant dans les lieux, au besoin.

Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques publiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique a été appliquée au l'énoncé de gestion des lieux historiques nationaux du Canada de Boishébert et de la Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears.

Les objectifs du présent énoncé de gestion devraient avoir des effets positifs sur le niveau de protection des ressources culturelles et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux de Boishébert et de la Construction-Navale-de-l'Île-Beaubears. L'énoncé de gestion aidera également à rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de la nature, ce qui contribuera à la mise en œuvre de la *Stratégie fédérale de développement durable*.

Les effets négatifs potentiels sur l'environnement seront atténués par une gestion adéquate des ressources naturelles, notamment par la mise en œuvre de procédures d'intervention en cas d'incendie et par la lutte active contre les espèces envahissantes sur l'île. Les opérations sur les sites contribueront à atténuer les impacts sur le climat, conformément aux exigences d'écologisation du Gouvernement en appui à la *Stratégie fédérale sur le développement durable*. La mise en œuvre de l'énoncé de gestion n'entraînera pas d'effets environnementaux négatifs importants. Chaque projet réalisé aux sites sera évalué individuellement en vertu de la *Loi sur l'évaluation des impacts* (2019) ou de toute loi lui succédant, le cas échéant.

Carte du site

